Image not found or type unknown

partage trajet suite à déménagement

Par **arthurissimo**, le **06/02/2012** à **16:00**

Bonjour,

Lors de la séparation avec mon ex femme.Je suis parti vivre à 100 km de chez elle. Le jugement stipulait que je devais assumer les aller et retour tous les 15 jours : ce que j'ai fait.
J'ai décidé au bout de deux ans de me rapprocher de mes enfants et suis venu m'installer au plus près d'eux. Moins d'un mois après mon déménagement mon ex femme part vivre avec nos enfants à 450 km de chez moi pour suivre son nouveau compagnon
Rejugement et partage des trajets pour moitié.(droits ni réduits ni classique puisque vacances scolaires + 1 WE toutes les 3 semaines)
3 ans passent et mon ex se sépare de nouveau de cet homme et revient vivre à 50 km de chez moi.
En attente de repasser devant le juge (malgré lui avoir demandé de nous entendre) elle accepte de reprendre le rythme 1We/2 mais ne veut pas assumer 1 km de trajet.
Mon ex me dit qu'on doit revenir au jugement d'avant.

qu'en pensez vous ?

Par **Laure11**, le **06/02/2012** à **17:44**

Bonjour,

Il faut un autre jugement, les 1er et 2e jugements ne sont plus valables.

Par **arthurissimo**, le **06/02/2012** à **18:21**

oui j'avais bien compris mais en attendant ?

pensez vous dans ce cas que le juge fasse un partage des trajets ?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés